

Compte Rendu du Conseil Municipal du 14 Février 2008

L'an deux mil huit, le quatorze février,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Hilaire du Touvet, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Saint-Hilaire du Touvet, sous la présidence de Monsieur Pierre BOISSELIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

Date de la convocation : 5 février 2008

Étaient présents : Anne BLONDEAU, Pierre BOISSELIER, Jean-Louis CHOQUET, Gabriel COUTURIER, Armand DUMONT, Véronique MENZEL, Alain MONNOT.

Absent excusé : Marie-Louise CHRISTOPHEL (procuration à Jean-Louis CHOQUET)

Secrétaire de séance : Véronique MENZEL

A 20 h 30, le Maire déclare la séance ouverte.

I) Approbation du procès verbal du 24 janvier 2008.

Le procès-verbal de la séance du 24 janvier 2008 est adopté à l'unanimité et signé.

II) Affaires Financières

Ø Travaux en forêt communale – Destination des coupes 2008

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de l'ONF concernant les coupes à asseoir en 2008 dans les forêts relevant du Régime forestier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

Ü de demander à l'ONF de bien vouloir procéder en 2008 au martelage des coupes désignées ci-après

Ü de préciser leur destination à savoir la vente

Position par rapport à l'aménagement	Parcelle	Vente sur pied	Destination vente
Coupes réglées	5	Oui	Automne

Ø Logiciels administratifs

Monsieur le Maire rappelle que jusqu'à cette année, c'est le Conseil Général de l'Isère qui assurait la gestion informatique des listes électorales des petites et moyennes communes du Département.

À compter de 2009, celui-ci n'assurera plus ce service aux communes, ce qui, compte tenu du nombre d'électeurs sur Saint Hilaire, soit environ 800, nécessitera l'achat par la commune d'un logiciel de gestion adapté.

Par ailleurs, l'équipe administrative a déjà fait un gros travail de relevé sur le cimetière dont l'ancien fichier papier n'avait pas été tenu à jour depuis bien longtemps. De nombreuses concessions sont à renouveler ou à reprendre (dans le cadre de procédure de longue halène sur 5 ans). Pour consolider le travail déjà accompli et assurer un suivi correct des procédures de reprises sur des durées de cet ordre, l'achat d'un logiciel de gestion intégrant un plan du cimetière semble également indispensable.

Enfin, les logiciels de gestion financière et de gestion du personnel Magnus actuellement utilisés au sein de la commune, sont en cours de remplacement par une nouvelle gamme qui nous obligera à moyen terme (3 ans environ) à évoluer vers cette nouvelle gamme, moyennant finance évidemment et remplacement des postes informatiques.

Une offre concurrente de l'entreprise JVS pourrait s'avérer intéressante. En effet, cette société propose un contrat de 3 ans qui permet aux collectivités d'avoir accès à l'ensemble de leur gamme de logiciels avec une assistance et des journées de formation à volonté. Dans cette proposition, les logiciels ne sont pas achetés, ils sont simplement mis à disposition. Les collectivités du Grésivaudan qui travaillent avec cette société sont dans l'ensemble très satisfaites du service et de la qualité des logiciels proposés. Les logiciels élections et cimetières sont équivalents à ceux proposés par Magnus. Quant à la comptabilité et la paye, une nouvelle démonstration serait nécessaire pour s'en assurer, mais il semble qu'ils soient équivalents à la nouvelle gamme Magnus.

Si nous comparons, sur une période de 3 ans, les propositions de Magnus et de JVS, nous constatons que l'offre de JVS est légèrement plus chère mais avec un service bien plus poussé et un potentiel de logiciels beaucoup plus important.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mandater le Maire pour choisir la solution la plus adaptée aux besoins des services administratifs, à savoir:

- Ü soit l'achat, l'installation et la formation pour les deux logiciels gestion des élections et du cimetière dans une enveloppe maximum de 5 000 €TTC,
- Ü soit opter pour une solution plus globale avec un contrat de 3 ans, offrant plus de logiciels et de services pour une enveloppe de 15 500€ TTC à répartir sur la durée du contrat.

Ø Propositions d'investissement 2008-2009

Monsieur le Maire présente un tableau regroupant les propositions d'investissement 2008-2009 qui pourraient faire l'objet d'inscription lors du prochain vote du budget.

Ceci n'est qu'un document de travail provisoire qui n'a pour but que de lister les investissements possibles sur 2008-2009. Aucune proposition ou amendement importants n'ont émergé de la discussion. Il est simplement acté que chaque programme non encore étudié par le Conseil Municipal fera l'objet d'une délibération dans le futur.

III) Travaux

Ø Dispositifs de ralentissement sur le CD30

Monsieur le Maire présente l'estimation des travaux faite par la DDE concernant le dispositif des Margains qui s'élève à environ 22 500€TTC.

Concernant la sécurisation des Vials, l'exercice semble plus difficile. En effet, la DDE estime qu'aucun dispositif apposé sur la route, telle qu'elle est aujourd'hui, ne sera réellement efficace. Il présente un croquis proposant de faire serpenter le CD30 en amputant le talus amont par endroit, afin de dégager les carrefours avec les chemins et voies communales et ainsi améliorer la visibilité. De même, la création d'un cheminement piétonnier serait envisageable sur tout le tronçon.

Concernant le ralentissement des véhicules, la déviation du CD 30 devrait être complétée par des ralentisseurs en creux ou en bosse, à déterminer.

Enfin, l'aménagement du carrefour du chemin des pistes pourrait être intégré au projet pour traiter globalement ce tronçon.

Les travaux étant bien plus conséquents et complexes, le chiffrage n'a pu être réalisé dans le délai imparti d'autant qu'il était nécessaire de savoir si cette proposition satisfaisait le conseil municipal.

Le Conseil est favorable à l'idée générale présentée et mandate le Maire pour avancer dans la réflexion avec l'aide de la DDE.

Ø Gare Haute du Funiculaire

Monsieur le Maire expose qu'il a rencontré l'architecte comme prévu et que celui-ci a présenté un projet d'extension (pour la salle de restauration) tournée vers la vallée afin de profiter de la vue. Il présente les croquis aux membres du conseil.

Il précise qu'il est actuellement en recherche de financements complémentaires.

Ø Panneaux de signalisation

Monsieur le Maire rappelle que le prototype des panneaux est à l'accueil depuis 15 jours. Un dernier point du nombre de lames et de panneaux a été fait, et la commande est lancée pour un montant de 15 000€maximum (hors pose qui sera réalisée en régie).

La date de livraison sera confirmée dans le courant de la semaine prochaine.

Ø Demande de subvention pour travaux de bucheronnage sur les pistes de skis

Monsieur le Maire expose que des travaux de bucheronnage sont nécessaires pour redonner aux pistes leurs largeurs initiales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à commander les travaux dans la limite d'une enveloppe de 20 000€TTC et le mandate pour solliciter une aide au financement de ces travaux dans le cadre d'une subvention pour améliorations pastorales auprès de la Fédération des Alpagnes de l'Isère.

Ø Aménagement du camping

Monsieur le Maire expose que suite à des impératifs administratifs alourdis et une défaillance du maître d'œuvre, le dossier de permis d'aménager n'a pu être déposé dans les temps ce qui repousse une partie des travaux au mois de mai 2008 au lieu de mars prévu initialement.

L'appel d'offre a toutefois été lancé. Les candidatures doivent arriver avant demain midi et les offres devraient suivre sous une vingtaine de jours.

IV) Questions diverses

Ø Planning des permanences des bureaux de vote des 9 et 16 mars 2008

Monsieur le Maire rappelle que les deux tours des élections municipales et cantonales se tiendront simultanément les dimanches 9 et 16 mars.

Il fait circuler le planning de permanences pour la tenue des bureaux afin que les élus puissent s'inscrire.

Les électeurs qui désireraient participer à la tenue des bureaux sont les bienvenus. Ils peuvent se faire connaître en Mairie auprès de Magali DALLEMAGNE, chargée du suivi des élections.

Ø SISCO

Monsieur MONNOT informe l'assemblée que le SISCO remettra le 7 Mars prochain, à Mme CLAUD Monique, la médaille d'Argent du travail.

Ø Exposition "Le Plateau comme une île"

L'article paraîtra dans le Plateau.comcom de mars 2008, pour une mise en place de l'exposition prévue le 19 mars 2008.

La séance d'installation du nouveau Conseil Municipal devrait avoir lieu entre le Vendredi 21 et le Dimanche 23 mars 2008.

La séance est levée à 21h30.